



JOURNAL FOOT

FOOT N°601 DU 29 FEVRIER 2024

AMICALE DES ÉDUCATEURS DE FOOTBALL

Appel à candidatures pour rentrée au Bureau de l'Amicale
Faire savoir votre engagement à Mr POIRRIER Michel

Par mail michelpoirrier74@gmail.com
ou par Tél 06 83 48 83 48

Ainsi que pour complément d'information.

INFORMATIONS LICENCES

A compter de la saison en cours, les clubs peuvent délivrer une licence
dès la date anniversaire des 5 ans de l'enfant.

F.M.I. CHAMPIONNAT U13 - PRINTEMPS 2024

Nous vous rappelons qu'à compter de la reprise, l'ensemble des
championnats U13 sera soumis à la Feuille de Match Informatisée.

SOMMAIRE

SECRETARIAT P.02

REGLEMENTS P.03

COUPES P.04

COMPETITIONS P.04

ARBITRAGE P.05

FUTSAL P.08

PERMANENCE DU WEEK-END

07.70.03.84.75

Uniquement pendant la compétition

NOTE AUX TRESORIERES

Le relevé n°2 est consultable via Footclubs.

Pour les clubs ayant opté pour le prélèvement, celui-ci sera effectué le 15 février 2024 et pour les clubs qui doivent régler par chèque, à effectuer au plus tard à la même date.

LISTE DES CLUBS NON A JOUR :

ARTHAZ – COUSSINETS - RAQUETTE

TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous devez compléter en amont n'est plus à utiliser.

Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),

de la priorité des compétitions officielles,

de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles) > **sauf U7/U9/U11**

du respect des temps de jeu et de repos

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).

- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :

Forn FC

Commission Compétitions :

Amancy Cornier – SS Allinges – US Vétraz – ES Amancy/Cornier

Commission des Règlements :

Gpt Combloux/Megève – U.S. Divonne – A.S. Thonon

Commission Féminines :

US Margencel

Trésorier :

Gpt Challonges/Semine/Seyssel

COMMISSION DES REGLEMENTS



FOOT N°601 DU 29 FEVRIER 2024

PV n° 601

Présidents : Pierre BERNARD et Philippe CHEVRIER

Réunion du 26/02/2024

Publiée le 29/02/2024

DECISIONS

MATCH n°27520689

DOSSIER N° 601/47 : EPAGNY METZ TESSY 1 – COMBLOUX MEGEVE 1 – U18 FEMININES D2 Poule B du 24/02/2024

Considérant que la rencontre sus nommée n'a fait l'objet d'aucune demande de modification de date et/ou de lieu, demande validée par le District.

Considérant que la rencontre devait donc se tenir à EPAGNY METZ TESSY à 15h30.

Considérant que le club de COMBLOUX MEGEVE s'est déplacé à EPAGNY à la date et l'heure de la rencontre.

Considérant que le club de COMBLOUX MEGEVE n'a pu que constater l'absence de dirigeants et d'équipe adverse.

Décision :

La Commission des Règlements donne match perdu par forfait à l'équipe d'EPAGNY METZ TESSY 1 pour en reporter le gain à l'équipe de COMBLOUX MEGEVE 1 et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

Résultat :

EPAGNY METZ TESSY 1 : - 1 pt

COMBLOUX MEGEVE 1 : 3 pts

EPAGNY METZ TESSY 1 : 0 but

COMBLOUX MEGEVE 1 : 3 buts

MATCH n°27506656

DOSSIER N° 601/48 : DINGY ST CLAIR 1 – MARIGNIER SP 2 – SENIORS FEMININES D3 Poule A du 25/02/2024

En la forme :

La réserve d'avant match formulée par le club de DINGY SAINT CLAIR portant sur le fait que « sont susceptibles d'être inscrit sur la feuille de match plus de 5 joueuses ayant jouée plus de la moitié des matchs avec une équipe supérieure du club de MARIGNIER SP » est irrecevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des **Règlements Généraux de la Fédération Française de Football**.

Au fond :

Considérant que cette réserve ne correspond à aucune prévue par les RG FFF.

Décision :

La Commission des Règlements confirme le résultat acquit sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)

COMMISSION DES COUPES

Le tirage au sort des 1/8^{ème} de finale ou des tours de cadrage concernant les catégories Séniors 1^{er} et 2^{ème} niveau, Séniors Féminines, U15 2^{ème} niveau, U18 Féminines et U15 Féminines aura lieu au District **le lundi 11 mars 2024 à 15H00**.

Les rencontres seront programmées lors du week-end de Pâques.

Le tirage au sort des 1/8^{ème} de finale pour la catégorie Vétérans aura pour cadre le District **le lundi 25 mars 2024 à 15H00**.

Les 1/8^{ème} de finale ont été programmées le vendredi 5 avril 2024.

Les ¼ de finale prévus le vendredi 17 mai 2024.

Les ½ finale le vendredi 7 juin 2024.

La finale le samedi 15 juin 2024 à 19H15 à Annecy-le-Vieux.

POUR INFO :

Le tirage au sort des ¼ de finale pour toutes les catégories aura lieu au foyer du club d'Annecy-le-Vieux courant avril.

COMMISSION COMPETITIONS

Président : Jean-Michel BAULMONT

CHAMPIONNAT U13 – PRINTEMPS 2024

Nous vous rappelons qu'à compter de la reprise, **l'ensemble des championnats U13 sera soumis à la Feuille de Match Informatisée**.

CRITERIUM U13

RAPPEL

La DTN a la volonté de développer davantage l'arbitrage des jeunes notamment sur le public u13.

La mise en œuvre de l'arbitrage à la touche par les u13 « remplaçants » doit être **SYSTEMATIQUE** sur **l'ensemble** des rencontres u13.

Intrêrêts pour le(la) joueur(se)

- Apprendre à se concentrer pendant un temps donné
- Appliquer et maîtriser parfaitement les règles de la touche et du hors-jeu
- Observer les déplacements des joueurs : alignement défensif et synchronisation des appels en profondeur avec la passe
- Apprécier la difficulté de la tâche (être indulgent sur les erreurs d'arbitrage)
- Gérer son stress
- Prendre des responsabilités et améliorer l'estime de soi

Rôles de l'éducateur(trice)

- Enseigner les règles du jeu aux joueurs(ses)
- Faire arbitrer les joueurs(ses) à l'entraînement



- Prévoir les rotations de tous les joueurs(ses) sur les rencontres de la saison
- Conseiller les joueurs(ses) sur l'arbitrage à des moments opportuns (avant-match, mi-temps, arrêt de jeu...)
- Être tolérant (être indulgent sur les erreurs d'arbitrage)
- Intervenir auprès des spectateurs/parents...

Fonctionnement

- 1 remplaçant de chaque équipe est arbitre assistant
- A la **15^{ème} et 45^{ème} minute**, l'arbitre siffle une pause de 2' pour procéder aux changements d'arbitres assistants (*soit 4 joueur(se)s par rencontre*). L'arbitre assistant entre obligatoirement dans le jeu
- Signalisation : **touches et hors-jeu**

Rappel : matérialisation **obligatoire** de la zone technique pour les éducateurs(trices) et les remplaçants(tes) de chaque équipe. Les éducateurs(trices) ont interdiction de sortir de cette zone au cours de la rencontre

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

COMPTE-RENDU PLENIERE CDA – LUNDI 26/02/2024

Président : Mike MOMONT.

Présents : Amandine BADIN, Philippe CHEVRIER (partiellement), Jean Paul DREVAULT, John GARDET, Patrick MOREAU, Damien FOURNIER, Romain GENOUD, Théo RAMEL.

Excusés : Antoine BLANCHET, Raphael BARBARROUX, Laurent LUTZ, Frédéric PTASIK.

Assiste : Jérôme MENAND (CTDA), Julien FASSE (arbitre).

Le président de CDA étant en congé, la réunion plénière sera présidée par le vice-président de la commission des arbitres Mike MOMONT.

1°) COURRIERS ARBITRES

- **ELKHATIRI Salim** : Lu et noté.
- **BAILLEUL Guillaume** : Pris acte de votre démission. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- **ROUSSEAU Loann** : Lu et noté.
- **DUFOUR Laurent** : Pris acte de votre démission en fin d'année. La CDA vous remercie pour les services rendus.
- **NOBILE Anthony** : Lu et noté, la CDA prendra contact avec vous.
- **TAGUIGIE Abdel** : Lu et noté.
- **GONNET Maxime** : Lu et noté, la CDA prendra contact avec vous.
- **ROUSSELET Jules** : Votre demande est acceptée par la CDA afin d'officier en catégorie senior.

2°) RETOUR SUR LES NOTES DU QUESTIONNAIRE ANNUEL

Suite aux notes du questionnaire annuel et en plus d'un bonus égal à zéro, 2 arbitres feront l'objet d'une mesure de non-désignation pour 4 semaines. 4 autres arbitres absents au rattrapage seront convoqués devant la CDA afin d'être entendu.

3°) STAGES ANNUELS FEVRIER 2024

Les stages hivernaux se sont déroulés dans d'excellentes conditions avec une revue de nos effectifs. Remerciements aux membres de CDA et aux formateurs pour l'encadrement des stages. Après étude des différents courriers d'excuses, la CDA valide les décisions suivantes :

| | | | |
|--------------------|-----------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|
| ABADI Y | Excusé – Rattrapage à faire | MABROUK Moh | Excusé – Rattrapage à faire |
| AUZOUX N | Non excusé – Perte du bonus stage | MAHDID Y | Non excusé – Perte du bonus stage |
| BAKHTACHE A | Non excusé – Perte du bonus stage | MASSON A | Excusé – Rattrapage à faire |
| BEJAOUI S | Excusé – Rattrapage à faire | MAXIT G | Non excusé – Perte du bonus stage |
| BELGUIDOUM H | Non excusé – Perte du bonus stage | MEDA B | Excusé – Rattrapage à faire |
| BELLANGER C | Non excusé – Perte du bonus stage | MERMET BURNET BOCCAR N | Non excusé – Perte du bonus stage |
| BELLOTTO H | Non excusé – Perte du bonus stage | MEUNIER A | Non excusé – Perte du bonus stage |
| BICER D | Non excusé – Perte du bonus stage | MORAND F | Non excusé – Perte du bonus stage |
| BOUAICHA Z | Non excusé – Perte du bonus stage | MORAND Q | Non excusé – Perte du bonus stage |
| BOUDELALI I | Non excusé – Perte du bonus stage | MOURIGH Y | Non excusé – Perte du bonus stage |
| CAM V | Non excusé – Perte du bonus stage | MOUNTASSIR TAFAR A | Non excusé – Perte du bonus stage |
| CHARRASSIER N | Non excusé – Perte du bonus stage | MULOT MANQUAT J | Non excusé – Perte du bonus stage |
| CHEIKH BOUKAL A | Excusé – Rattrapage à faire | MUSIC E | Non excusé – Perte du bonus stage |
| CHIRAQUIAN S | Excusé – Rattrapage à faire | NAYM B | Non excusé – Perte du bonus stage |
| CORAL BOGEARD E | Non excusé – Perte du bonus stage | OUECHTATI B | Non excusé – Perte du bonus stage |
| DACHEUX T | Non excusé – Perte du bonus stage | PICCO E | Non excusé – Perte du bonus stage |
| DAHAM Zin H | Non excusé – Perte du bonus stage | PIGNOL G | Non excusé – Perte du bonus stage |
| DESCAMPS A | Non excusé – Perte du bonus stage | ROSELLO | Non excusé – Perte du bonus stage |
| DEVAUX D | Non excusé – Perte du bonus stage | SALHI M | Excusé – Rattrapage à faire |
| ECUYER L | Excusé – Rattrapage à faire | SALLAZ S | Excusé – Rattrapage à faire |
| ESNAUD A | Non excusé – Perte du bonus stage | STEFANOPOULOS A | Non excusé – Perte du bonus stage |
| FRATTALI R | Non excusé – Perte du bonus stage | TARIK Y | Non excusé – Perte du bonus stage |
| GELLOZ K | Non excusé – Perte du bonus stage | THEVENET D | Non excusé – Perte du bonus stage |
| HOUSNI W | Excusé – Rattrapage à faire | VALENZA F | Non excusé – Perte du bonus stage |
| IALLATEN S | Non excusé – Perte du bonus stage | YARARSOY O | Non excusé – Perte du bonus stage |
| KOUDOAGBO K | Non excusé – Perte du bonus stage | | |

4°) PLENIERE CRA DU 10/02/2024

Une plénière de CRA, avec les présidents de CDA et CTDA, a eu lieu le 10 février 2024 à Tola Vologe.

Les points ci-dessous ont été abordé :

- Un jeune arbitre pourra participer à une FIA, si celui-ci à 13 ans au début de la FIA (auparavant 13 ans au 1^{er} janvier).
- Le dispositif VOR va être déployé au sein des 11 District de notre Ligue. Ce nouvel outil devrait permettre aux clubs de cibler de nouveaux candidats à l'arbitrage ainsi que de nouveaux bénévoles souhaitant s'engager dans la vie des clubs. Une communication à l'attention des clubs devrait être faite par la Ligue dans les prochains jours.
- Après 4 années d'arrêt, un arbitre pourra revenir à ses fonctions au niveau N-1 (auparavant 2 années sabbatiques).
- Pour le statut de l'arbitrage, un arbitre devra valider sa licence avant le 29 février.
-

5°) ACTIONS FORMATIONS



| DATE | HORAIRE | LIEU | ACTION | |
|--------------------------------|---------------|----------|--|----|
| Du 05/01/2024 au 07/01/2024 | 8h00 / 19h00 | Evian | STAGE CANDIDATS LIGUE | 12 |
| 13/01/2024 | 9h00 / 12h00 | District | FORMATION CANDIDATS LIGUE | 6 |
| 15/01/2024 | 19h00 / 20h00 | District | RATTRAPAGE TEST THEORIQUE | 13 |
| 20/01/2024 | 9h00 / 12h00 | District | FORMATION CANDIDATS LIGUE | 6 |
| 20/01/2024 | 9h00 / 12h00 | District | RATTRAPAGE TEST THEORIQUE | 12 |
| 27/01/2024 | 9h00 / 12h00 | District | FORMATION CANDIDATS LIGUE | 6 |
| 03/02/2024 | 8h00 / 17h00 | Reignier | STAGE ANNUEL ARBITRES/ OBSERVATEURS | 57 |
| 04/02/2024 | 8h00 / 17h00 | Reignier | STAGE ANNUEL ARBITRES/ OBSERVATEURS | 78 |
| 10/02/2024 | 9h00 / 17h00 | District | FORMATION INITIALE ARBITRAGE 3 | 24 |
| 11/02/2024 | 9h00 / 17h00 | District | FORMATION INITIALE ARBITRAGE 3 | 24 |
| 12/02/2024 | 18h30 / 20h00 | Allinges | INTERVENTION CLUB U15 | 27 |
| 17/02/2024 | 9h00 / 17h00 | District | FORMATION INITIALE ARBITRAGE 3 | 24 |
| 19/02/2024 | 18h30 / 20h00 | Allinges | INTERVENTION CLUB U17 | 10 |
| 24/02/2024 | 9h00 / 12h00 | District | FORMATION INITIALE ARBITRAGE 3 | 20 |
| 24/02/2024 | 9h00 / 18h00 | Theyez | FORMATION PRATIQUE CANDIDATS LIGUE | 9 |

La CDA félicite **Leila AGIC** pour sa réussite à l'examen théorique jeune arbitre de ligue et **Walid BENSALD** pour sa réussite à l'examen théorique arbitre de ligue R3 ainsi que leurs formateurs. Ils seront observés dans leur catégorie en 2^{ème} partie de saison. Bon courage à eux !

Les finales U13 Pitsch se déroulera le samedi 6 avril à Cluses Scionzier. Nous devons désigner 9 arbitres et 3 encadrants. Les réunions de secteurs des arbitres se dérouleront sur la 2^{ème} quinzaine du mois d'avril (dates et lieux à définir).

6°) OBSERVATIONS JEUNES/SENIORS et PROMOTION ACCELEREE DES ARBITRES D3

A mi-saison, le pourcentage des observations réalisées est plutôt bon et nous devrions pouvoir remplir les objectifs fixés tant chez les jeunes arbitres que sur les arbitres seniors.

Suite à un déménagement de Pierre Alain GEX dans une autre région, la CDA est dans l'obligation annuler les observations faites sur le groupe D2 par cet observateur (4 observations). Les 8 arbitres de ce groupe seront revus par un nouvel observateur. La CDA remercie Pierre Alain pour les services rendus pendant de très longues années en tant qu'arbitre puis en tant qu'observateur dans notre District et lui souhaite bon vent dans son nouveau département.

Après étude des candidatures et des observations réalisées auprès des candidats à la promotion accélérée des arbitres D3, la CDA ne valide aucune promotion à mi-saison. Les arbitres concernés seront classés en fin de saison avec une possibilité de promotion à ce moment-là.

Mike MOMONT clôture cette plénière en remerciant la CDA, pour le futur travail fourni, et souhaite une bonne 2^{ème} partie de saison à tous.

Les prochains RDV de la CDA :

Plénières : 08/04/2024 à 18h30
13/05/2024 à 18h30
24/06/2024 à 18h30

Auditions : 18/03/2024 à 18h30

L'ordre du jour est épuisé à 20h30.

COMMISSION FUTSAL

CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE - HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.
Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres(aller/retour)
Les 3 derniers jouent les places de 5 à 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)
Le calendrier est en ligne sur le site.

JOURNEE N° 1

FUTSAL BOURGET UNITED contre US CHARTEUSE GUIERS
Remis à une date ultérieure

JOURNEE N°5

CBF 74 contre US CHARTREUSE GUIERS
Remis à une date ultérieure

JOURNEE N° 10

HFCC contre FUTSAL LAC ANNECY 2
Remis à une date ultérieure

JOURNEE N° 11

FBU contre AFRO 2
Samedi 2 mars 2024 au Gymnase de MARLIOZ – AIX LES BAINS à 20H00

AS THONON contre HFCC
Dimanche 3 mars 2024 à 20H00

JOURNEE N° 12

HFCC EXEMPT

AFRO 2 contre FLAC 2
Vendredi 8 mars Gymnase du CENTENAIRE - LA ROCHETTE à 21H00

CBF 74 contre FBU
Samedi 9 mars Gymnase BRIFFOD - BONNEVILLE à 18H00

AS THONON contre US CHARTREUSE GUIERS
Dimanche 10 mars Gymnase du GENEVRAY - THONON à 20H00

